



Votre offre personnelle

de EVA 74 : ENERGIES VITALES DES ALPES

Votre Pénom Votre Nom

108 Chemin du Bief

74570 Groisy

direction@eva-74.fr

RGE **RECONNU
GARANT**
ENVIRONNEMENT

énergies vitales des Alpes pour votre confort



ÉVA – Énergie Vitale des Alpes est bien plus qu'un simple installateur. Nous sommes une entreprise locale à taille humaine, composée d'une équipe engagée, qualifiée et profondément investie dans chaque projet. Forts d'une vision globale de la rénovation énergétique, nous accompagnons nos clients dans des démarches complètes, sur mesure, et durables.

Notre dirigeant, Fatih UNCU, met au service de chaque chantier une solide expérience de terrain et une exigence de qualité irréprochable. Grâce à un réseau de partenaires spécialisés, à des certifications reconnues (RGE, QualiPAC, QualiPV, etc.), et à une parfaite maîtrise des dispositifs d'aide et de financement, nous offrons des solutions fiables et cohérentes, adaptées à chaque type d'habitat, qu'il s'agisse de maisons individuelles, de copropriétés, d'entreprises ou de collectivités.

Chez EVA, nous pensons qu'un bâtiment performant doit allier production d'énergie, gestion thermique intelligente et enveloppe isolée. C'est pourquoi nous intervenons sur tous les volets de la rénovation énergétique :

Panneaux photovoltaïques & carports solaires,
Pompes à chaleur air/air et air/eau,
Isolation thermique par l'intérieur ou l'extérieur,
Peintures thermo-réfléctives,
Traitement de toiture,
Maintenance & suivi personnalisé.

Notre ambition : vous aider à réduire vos consommations, à valoriser votre patrimoine et à vivre dans un habitat plus sain, plus confortable, et plus durable.



Nos clients sont unanimes !!!!

Une note parfaite de 5/5* sur Google avec 14 avis : ce n'est pas un hasard. Chez ÉVA – Énergie Vitale des Alpes, nous mettons un point d'honneur à allier expertise, écoute et qualité d'exécution. Chaque projet est accompagné avec sérieux et bienveillance, et nos clients le disent mieux que nous :

Professionnalisme, réactivité, transparence
Travaux de qualité, résultats à la hauteur
Satisfaction totale sur le long terme

Vous aussi, rejoignez ceux qui ont fait le bon choix.
Confiez-nous votre projet de rénovation énergétique et découvrez l'expérience EVA. N'hésitez pas aller voir sur Internet les AVIS neutres et objectifs de nos clients.

(*au 21 Juillet 2025)



Un gage de qualité pour vos projets.

Un engagement obtenu grâce à un travail sérieux et qualitatif.

Une double certification QualiPV et Quali-PAC.

La possibilité de toucher des subventions pour vos projets (sous réserve d'accord par les tierces parties prenantes aux dossiers de subventions)

La qualification du bureau Véritas vous offre une garantie supplémentaire d'un travail bien fait.

Un exemple de client satisfait :

"Je suis très satisfait de la prestation réalisée... Je recommande vivement !"

Ce retour de M. Mido résume parfaitement ce que nous mettons en œuvre chez Énergie Vitale des Alpes :

Une réactivité exemplaire dès le premier contact

Des travaux soignés et livrés dans les délais annoncés

Une équipe pédagogue, à l'écoute, capable de répondre à chaque question et d'apporter des solutions sur mesure

Ce type de témoignage n'est pas un cas isolé, c'est le reflet de notre engagement quotidien. Chez EVA, nous accompagnons nos clients du début à la fin, avec sérieux, expertise et proximité.

Merci à nos clients pour leur confiance renouvelée.

Votre devis

Cher/Chère client(e),

Nous avons le plaisir de vous présenter notre offre pour votre installation photovoltaïque, à laquelle nous avons ajouté à votre demande, la peinture thermo-réfléchissante afin d'augmenter le rendement de vos panneaux et d'améliorer le confort de votre maison.

Bien que cela ajoute une année de plus sur la période de retour sur investissement, le gain est, selon l'étude, de plus de 3500 € sur 20 ans, outre les avantages sur la durabilité du toit et des panneaux (meilleur entretien, meilleure température de surface, durabilité accrue des panneaux). Sans peinture et dans des conditions normales, chaque degré supplémentaire au-dessus de 25° fait perdre en moyenne 0,3% d'efficacité aux panneaux (ex. : avec une température de surface de 65°C sur les panneaux, le rendement perd 12% de son efficacité, soit $40 \times 0,3\%$). Les paramètres du logiciel de notre fournisseur, dédiés au dimensionnement et à la rentabilité, ne prennent pas en compte les effets de diminution de température, de début et de fin de journée, avec un potentiel supplémentaire grâce à la réverbération à l'arrière des panneaux bi-faciaux.

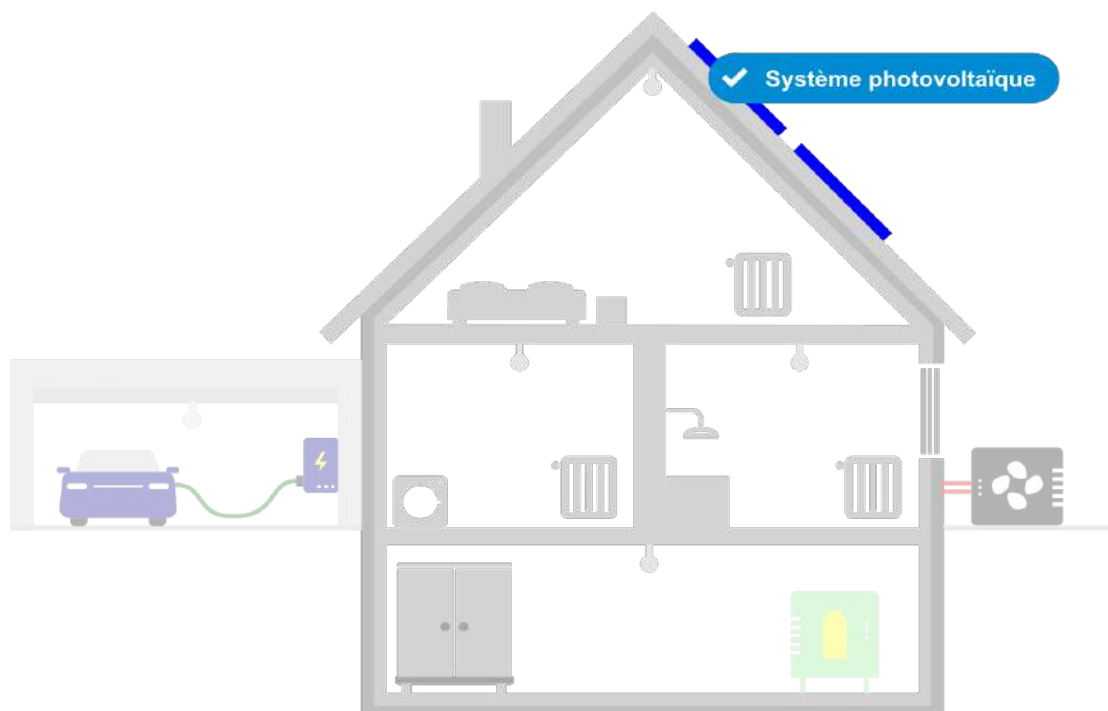
Enfin, vous pouvez rouler en partie grâce à l'énergie solaire. Avec deux pleins d'essence de gagné par moi c'est entre 80 et 200€ (base 100 € par plein si vous roulez entièrement grâce à l'énergie solaire) en plus dans votre poche. Votre investissement dans l'installation est nettement amélioré. C'est un véritable GAIN supplémentaire pour vous dès le premier mois d'installation.

Notre objectif est de vous proposer une solution de qualité à un prix raisonnable.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous réjouissons d'avoir de vos nouvelles et de vous aider à faire le bon choix.

En un coup d'œil

Votre devis en un coup d'œil : Avec votre installation photovoltaïque, vous produisez de l'électricité neutre en CO₂. Avec votre accumulateur d'électricité, vous atteignez une plus grande indépendance.



Installation photovoltaïque (11,16 kWcrête)	20 449,93 €
Batterie virtuelle	0,00 €
Investissement total (TTC)	20 449,93 €

Votre installation photovoltaïque

Ici vous voyez l'implantation préliminaire prévue à partir de l'image satellitaire identifiée grâce aux coordonnées GPS.

LE PLAN DE VOTRE TOIT



Taille de l'installation

La taille de l'installation en kilowatts-crête désigne la puissance de votre installation en condition standard de test (STC).

11,16 kW_C

Panneau

Le dimensionnement de l'installation propose l'intégration de 18 panneaux photovoltaïques, sous réserve de visite technique sur site permettant de vérifier la faisabilité réelle de l'installation (état toiture, ombrages, orientation, inclinaison, etc).

18 x

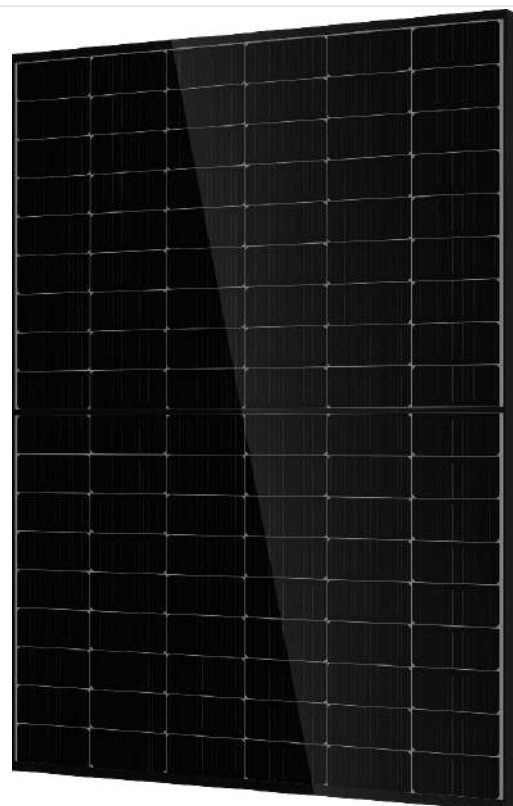
COMPOSANTS FOURNIS

1 MaviWatt 500Wc Avec Peinture RenovCoat

MaviWatt | 18 pièces

Le module MaviWatt 500Wc est doté d'une technologie N-TYPE et d'une construction biverre/bifaciale, lui offrant une meilleure durabilité et une puissance de sortie supérieure. Avec une production d'électricité sur les 2 faces, il permet un rendement maximal, même en cas de faible luminosité.

- ✓ Technologie N-TYPE et construction biverre / bifaciale pour une durabilité et une puissance supérieures.
- ✓ Production d'électricité sur les 2 faces, maximisant le rendement, même en faible luminosité.
- ✓ Aspect full-black pour une intégration esthétique aux toitures.
- ✓ Le verre transparent laisse passer la lumière, idéal pour les carports et auvents.



2 ATMOCE MI-500 Avec peinture blanche

ATMOCE | 18 pièces

Micro-onduleur série MI – modèle MI-500 (MC4)

Fabricant : Atmoce France SAS

Type : Micro-onduleur photovoltaïque pour module unique

Description

Micro-onduleur haute performance, léger et compact, conçu pour maximiser la production d'électricité au niveau de chaque module photovoltaïque. Compatible avec la plupart des panneaux de 54 à 72 cellules (jusqu'à 700 Wc). Idéal pour installations résidentielles ou commerciales, en monophasé ou triphasé, avec gestion et optimisation MPPT individuelle.

Caractéristiques techniques principales – MI-500

Puissance AC nominale : 500 W

Puissance max. modules PV compatibles : 700 W

Efficacité max. : 97,4 %

Efficacité européenne : 97,0 %

Efficacité MPPT : 99,9 %

Tension MPP : 30 – 55 V

Courant d'entrée max. : 16 A

Courant de court-circuit max. : 22 A

Tension nominale de sortie : 220/230 V AC

Courant de sortie nominal : 2,73 A (220 V) / 2,62 A (230 V)

Fréquence nominale : 50/60 Hz



Facteur de puissance : > 0,99 (réglable 0,8 avance à 0,8 retard)

THD (distorsion harmonique) : < 3 %

Consommation nocturne : < 25 mW

Sécurité et conformité

Indice de protection : IP67 (installation extérieure possible)

Topologie : avec transformateur d'isolement

Double isolation – Classe II

Température de fonctionnement : -40 °C à +65 °C

Altitudes admises : jusqu'à 3 000 m

Normes : IEC 62109-1/-2, IEC 61000-6-1/-2/-3/-4, EN 62920, VDE 0124, UTE 0126, EN 50549, EN 50530

Protection surtension AC/DC : Type II

Arrêt rapide intégré (Rapid Shutdown)

Dimensions et poids

Dimensions : 247,2 × 180 × 38,5 mm

Poids : 1,3 kg

Refroidissement : convection naturelle

Niveau sonore : 0 dB (sans ventilateur)

Connectique

Entrée DC : 1 paire MC4

Sortie AC : 1 paire de connecteurs AC spécifiques

Avantages clés

Optimisation au niveau du module : réduction des pertes dues à l'ombrage partiel

Installation flexible : une seule référence pour mono et triphasé

Maintenance facilitée : suivi individuel par module via communication CPL

Garantie constructeur de 25 ans

Protection IP67 pour une durabilité accrue

3 Kit de Fixation (9kWc)

k2

4 Coffret AC/DC

ATMOCE

5 Peinture Thermique Blanche

RenovCoat | 120 mètres carrés

Peinture Thermo-Réfléchissante et à correction thermique

Idéale pour augmenter le rendement des panneaux solaires (de 5 à 30% - voir fiche technique fabricant de panneaux)

PERFORMANCE TECHNIQUE

Technologie combinée :

Réflectivité aux rayons solaires + émissivité thermique

Confort d'été :

Réduction de température intérieure jusqu'à -7°C

Amélioration du confort ambiant en période chaude

Confort d'hiver :

Réduction de la condensation, grâce à une meilleure isolation des parois froides

Étanchéité durable :

Protection de la toiture et des supports pendant au moins 10 ans

Réduction des coûts :

Baisse de la facture énergétique

Moins de frais d'entretien (grâce à l'étanchéité apportée par la peinture)



FIABILITÉ & GARANTIES (RENOVCOAT)

Déjà appliquée sur plus de 150 000 m²

Testée au CSTB – Rapport DBV-23-18443/A

Aucun perte de performance (SRI) après 4 000 heures de vieillissement accéléré

□Durabilité : supérieure à 10 ans

□Fabrication & conception française

□FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) en cours de certification (Janvier 2024)

Éligible aux aides :

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

TVA à taux réduit (selon conditions d'éligibilité)

[Www.renovcoat.fr](http://www.renovcoat.fr)

Peinture Thermo-Réfléchissante et à correction thermique

Idéale pour augmenter le rendement des panneaux solaires (de 5 à 30% - voir fiche technique fabricant de panneaux)

PERFORMANCE TECHNIQUE

Technologie combinée :

Réflectivité aux rayons solaires + émissivité thermique

Confort d'été :

Réduction de température intérieure jusqu'à -7°C

Amélioration du confort ambiant en période chaude

Confort d'hiver :

Réduction de la condensation, grâce à une meilleure isolation des parois froides

Étanchéité durable :

Protection de la toiture et des supports pendant au moins 10 ans

Réduction des coûts :

Baisse de la facture énergétique

Moins de frais d'entretien (grâce à l'étanchéité apportée par la peinture)

FIABILITÉ & GARANTIES (RENOVCOAT)

Déjà appliquée sur plus de 150 000 m²

Testée au CSTB – Rapport DBV-23-18443/A

Aucun perte de performance (SRI) après 4 000 heures de vieillissement accéléré

□Durabilité : supérieure à 10 ans

□Fabrication & conception française

□FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) en cours de certification (Janvier 2024)

Éligible aux aides :

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

TVA à taux réduit (selon conditions d'éligibilité)

[Www.renovcoat.fr](http://www.renovcoat.fr)

NOS SERVICES

6 Traitement de commande & démarches administratives

EVA 74

✓ Administratif

7 Main d'œuvre Photovoltaïque

EVA 74 | 21 forfaits

✓ Main d'œuvre



8 Main d'œuvre / Nettoyage / Revêtement Thermo-réfléchissant corrective / toiture

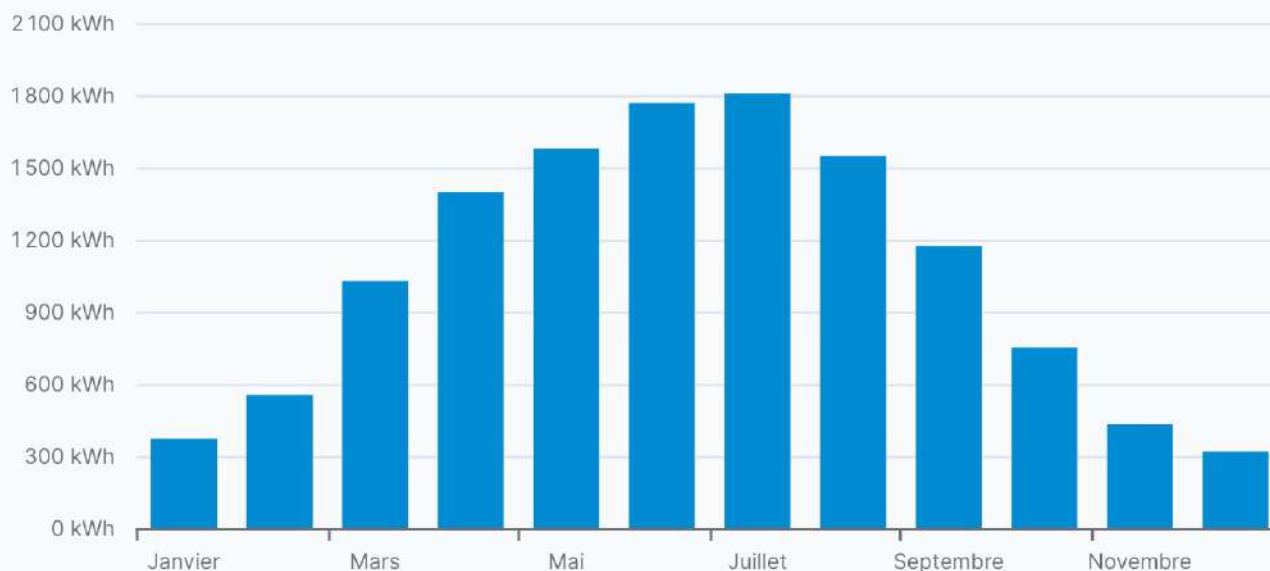
EVA 74 | 120 mètres carrés

✓ Peinture



PRODUCTION MENSUELLE D'ÉNERGIE

Vous voyez ici la production d'électricité de votre future installation photovoltaïque sur une année.



Production d'électricité par an

Ceci est la production d'énergie théorique calculée pour votre installation au cours d'une année moyenne.

12 715 kWh

Les valeurs de rendement calculées dans cette simulation sont basées sur le site spécifique, l'inclinaison et l'orientation des modules PV. Elles représentent une estimation approximative et peuvent varier individuellement. Les résultats ne doivent pas être considérés comme un engagement ferme quant au rendement réel de l'installation.

Les données relatives à la consommation d'électricité, au profil de consommation et aux équipements du foyer sont fournies par le client sous sa seule responsabilité. Le professionnel ne saurait être tenu responsable d'éventuels écarts entre les performances estimées et les résultats réels découlant d'informations inexactes, incomplètes ou évolutives transmises par le client.

Votre stockage sur batterie

Voici les détails de l'accumulateur d'énergie que nous avons planifié pour vous.

COMPOSANTS FOURNIS

1 Batterie virtuelle

Urban Solar ou MyLight

A vous de choisir entre deux fournisseurs principaux si vous préférez la batterie virtuelle à l'obligation d'achat d'EDF.

Le composant batterie virtuelle permet de stocker de manière dématérialisée les kilowattheures excédentaires produits par une installation photovoltaïque afin de les restituer ultérieurement en période de sous-production. Ce système ne génère aucun revenu direct mais améliore considérablement le taux d'autoconsommation et permet de lisser la courbe de production et de consommation annuelle, renforçant ainsi la rentabilité globale du projet. Deux fournisseurs principaux se distinguent aujourd'hui sur le marché français : Urban Solar et MyLight150.

Urban Solar propose une batterie virtuelle avec un stockage illimité en volume et dans le temps. L'abonnement est basé sur la puissance installée et reste accessible. Il n'y a aucun engagement et la mise en service est rapide. Le système repose sur une gestion automatique via le compteur Linky, avec restitution directe de l'énergie stockée lorsque la production solaire est insuffisante. Cependant, les frais d'acheminement du réseau électrique restent à la charge de l'utilisateur au moment de la restitution.

MyLight150 propose une solution sous forme de paliers mensuels prédéfinis, débutant à 100 kilowattheures par mois, avec un abonnement évolutif en fonction des besoins. L'abonnement inclut les taxes et les frais d'acheminement, ce qui simplifie la facturation pour le client. Le système repose sur un algorithme intelligent baptisé Greenplay, qui optimise les périodes de stockage et de restitution en fonction des habitudes de consommation, maximisant ainsi le taux d'autoconsommation. Une interface utilisateur permet également de suivre en temps réel la performance énergétique de l'installation.

Ces deux approches répondent à des besoins différents. Urban Solar privilégie la souplesse et l'illimité tandis que MyLight150 met l'accent sur la transparence tarifaire et l'optimisation dynamique. Le choix de l'un ou l'autre dépend du profil énergétique du client et de la stratégie retenue pour son installation.

Votre foyer

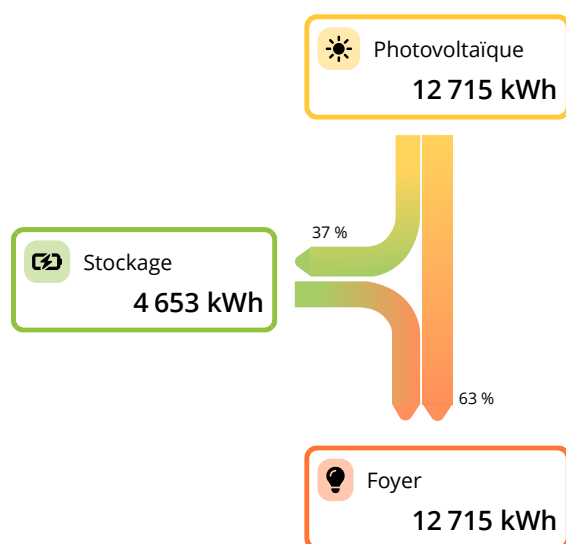
Vous voyez ici comment votre foyer peut se comporter à l'avenir en termes de consommation & de production d'énergie.

VOS COORDONNÉES

Consommation électrique	18 500 kWh
Modèle de consommation	Personnalisé de l'éditeur
Prix de l'électricité	24 ct / kWh
Augmentation du prix de l'électricité	4,00 % par an

OÙ VA MON ÉLECTRICITÉ ?

L'électricité que vous n'utilisez pas directement est injectée dans le réseau électrique.

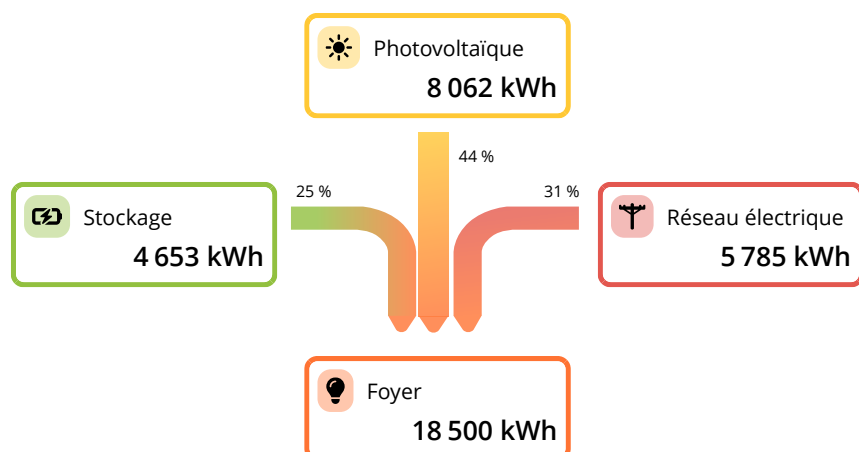


100 % Autoconsommation

Le taux d'autoconsommation indique la part de l'électricité solaire produite par votre système que vous consommez pour les besoins de votre foyer. Un taux de 50% signifie que vous consommez vous même 50% de l'électricité que vous produisez avec votre installation..

D'OÙ VIENT MON ÉLECTRICITÉ ?

Même si votre système solaire produit au total plus d'électricité que vous n'en consommez en un an, vous aurez toujours besoin de l'électricité du réseau pendant les périodes sans soleil, malgré le système de stockage par batterie.



69 % Autonomie

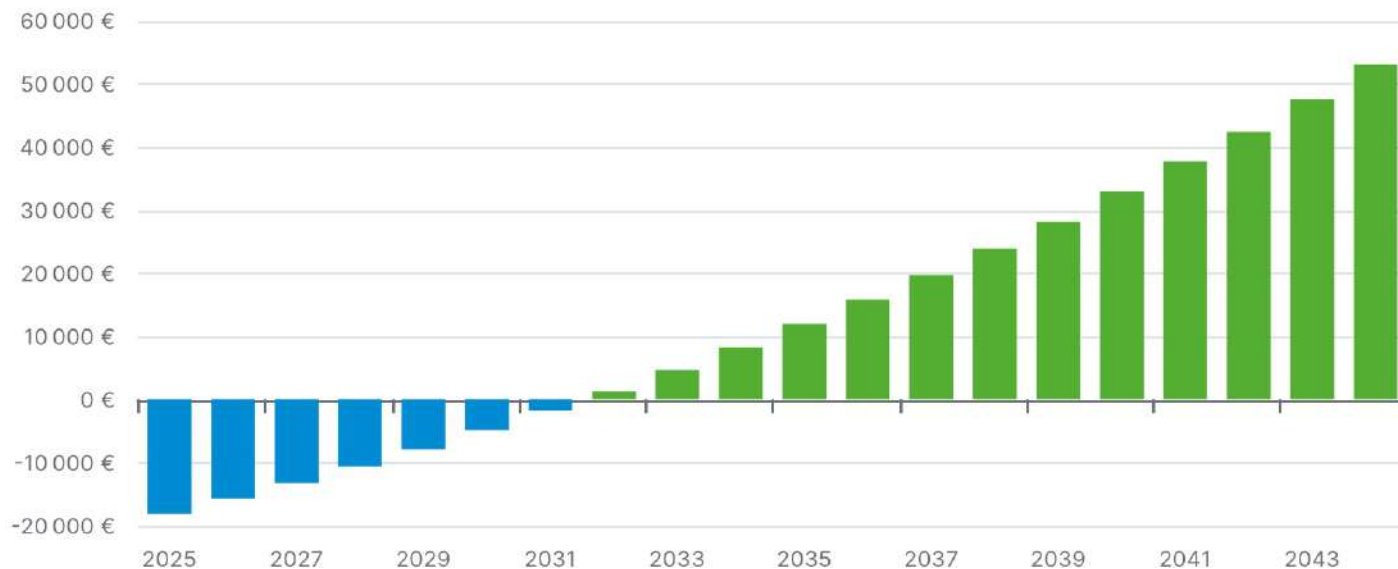
Le taux d'autonomie indique votre niveau d'indépendance vis à vis de votre fournisseur d'énergie. C'est la part de votre consommation d'électricité qui est couverte par votre installation photovoltaïque.

Les valeurs de rendement calculées dans cette simulation sont basées sur le site spécifique, l'inclinaison et l'orientation des modules PV. Elles représentent une estimation approximative et peuvent varier individuellement. Les résultats ne doivent pas être considérés comme un engagement ferme quant au rendement réel de l'installation.

Votre rentabilité

Vous voyez ici la rentabilité des composants que vous avez prévus.

AMORTISSEMENT



Économies totales

Sur une période de 20 ans, vous économisez 53 106 €.

53 106 €

Seuil de rentabilité

L'amortissement est prévu après 7 ans en 2032

7 Années

Rendement par an

Votre investissement est rémunéré comme prévu à 13,86%

13,86 %

Les résultats des calculs sont donnés à titre indicatif et peuvent varier dans certains cas. Des facteurs d'influence tels que les conditions météorologiques, les variations du prix de l'électricité, la dégradation des modules PV et le comportement individuel en matière de consommation peuvent entraîner des écarts entre les valeurs prévues et les valeurs effectivement atteintes.

Vos coûts énergétiques annuels

Vous pouvez voir ici une comparaison des coûts énergétiques annuels prévus au cours des 20 prochaines années avec et sans investissement.



Composition des coûts énergétiques annuels

en moyenne au cours des 20 prochaines années

Sans investissement

Coûts de votre consommation d'électricité

Foyer 6 610,73 €

Tirez profit de votre système photovoltaïque

Tarif de rachat -

= 6 610,73 €

Avec investissement

Coûts de votre consommation d'électricité

Foyer 2 932,94 €

Tirez profit de votre système photovoltaïque

Tarif de rachat + 0,00 €

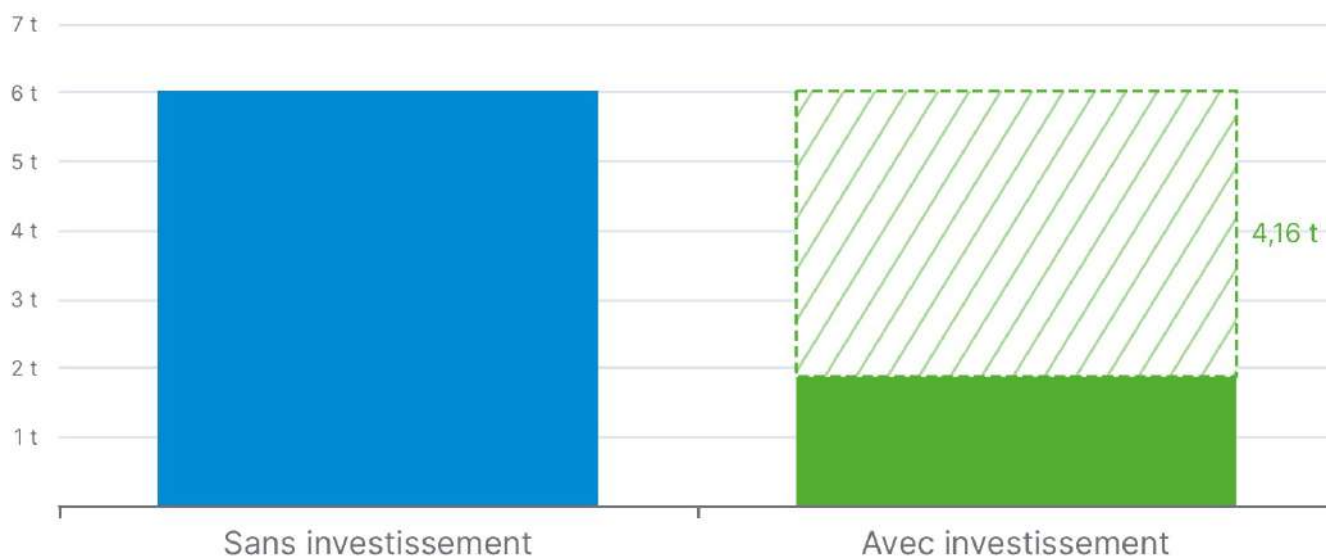
= 2 932,94 €

Les résultats des calculs sont donnés à titre indicatif et peuvent varier dans certains cas. Des facteurs d'influence tels que les conditions météorologiques, les variations du prix de l'électricité, la dégradation des modules PV et le comportement individuel en matière de consommation peuvent entraîner des écarts entre les valeurs prévues et les valeurs effectivement atteintes.

Votre contribution à la protection du climat

Vous voyez ici votre contribution à la protection du climat par l'utilisation d'énergies renouvelables.

ÉMISSIONS EN TONNES DE CO2 PAR AN



Économies de CO2

Chaque année, 4.16 tonnes de CO2 en moins sont émises.

4,16 t

CELA CORRESPOND À

166
Arbres / an



16
Vols / an



de Munich à Majorque

Base de la simulation

Les calculs sont basés sur les hypothèses suivantes. Le résultat peut différer au cas par cas, car les valeurs effectivement atteintes sont déterminées par un grand nombre de facteurs d'influence, notamment les conditions météorologiques, les variations du prix de l'électricité, la dégradation des modules photovoltaïques et votre comportement en matière de consommation.

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES

Les données climatiques utilisées pour la température, le rayonnement global et les données météorologiques historiques sont extraites du jeu de données PVGIS SARA2 sur une base de 15 minutes ou d'heures. Pour la source de données, la station la plus proche est choisie en fonction de l'adresse utilisée et se trouve en général dans un rayon de 25 km.

HYPOTHÈSES DE PLANIFICATION

Prix de l'électricité	24 ct / kWh
Augmentation du prix de l'électricité	4,00 % par année
Période de simulation	20 années
Tarif de rachat	8 ct / kWh

PROFIL DE CHARGE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Le profil de charge montre la consommation d'électricité sur une période donnée. Le graphique ci-dessous montre un jour de semaine et un dimanche moyens. Pour la simulation, le profil de charge est défini par intervalles de 15 minutes sur une année.

Profil de charge sélectionné : Personnalisé de l'éditeur

CALCUL DE RENTABILITÉ

Le système se base sur la méthode du taux de rendement interne (TRI 0 Internal Rate of Return) pour calculer le rendement PV. Ce ratio calcule la rentabilité annuelle attendue des investissements potentiels et, en tant que calcul d'investissement dynamique, tient compte de la valeur temporelle de l'argent et est donc plus précis que les méthodes de calcul d'investissement statique (par ex. calcul d'amortissement).

Éléments de votre devis

Vous trouverez ici tous les composants et services que nous vous proposons dans le cadre de votre devis.

Installation de centrale Photovoltaïque

NOM	TYPE	NOMBRE
MaviWatt 500Wc Avec Peinture RenovCoat	Panneau	18 x
ATMOCE MI-500 Avec peinture blanche	Micro-onduleurs	18 x
Traitement de commande & démarches administratives	Frais de service	1 x
Kit de Fixation (9kWc)	Autres	1 x
Coffret AC/DC	Autres	1 x
Main d'œuvre Photovoltaïque	Frais d'installation	21 x
Main d'œuvre / Nettoyage / Revêtement Thermo-réfléchissante corrective / toiture	Frais d'installation	120 x
Peinture Thermique Blanche	Autres	120 x

20 449,93 €
TVA à 2 712,93 € comprise

Stockage sur batterie

NOM	TYPE	NOMBRE
Batterie virtuelle	Batterie virtuelle	1 x

0,00 €
TVA à 0,00 € comprise

Total (HT)	17 737,00 €
TVA (20,0 % sur 11 982,00 €)	2 396,40 €
TVA (5,5 % sur 5 755,00 €)	316,53 €

Total (TTC) 20 449,93 €

Accepter le devis

Conditions de règlement

Le règlement du prix convenu s'effectue selon les modalités suivantes, conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, et dans le respect des dispositions encadrant les contrats de vente et de prestation de services dans le secteur du bâtiment et des travaux liés à la performance énergétique :

Acompte n°1 – Commande

Un premier acompte correspondant à 50 % (trente pour cent) du montant total TTC du contrat est exigible à la signature du devis ou du bon de commande, matérialisant l'acceptation ferme de l'offre par le client. Cet acompte constitue un engagement contractuel et permet de sécuriser la réservation du matériel et la planification des travaux.

Acompte n°2 – Préparation du chantier

Un second acompte représentant 30 % (quarante pour cent) du prix TTC est exigible au plus tard sept (7) jours calendaires avant la date d'intervention convenue pour le démarrage des travaux. Le versement de cet acompte est une condition préalable à l'expédition du matériel et à l'intervention effective des équipes de pose.

Solde – Clôture du chantier

Le solde de 20 % (trente pour cent) est exigible au plus tard sept (7) jours calendaires après la réception des travaux, laquelle est réputée acquise en l'absence de réserves formellement notifiées à l'entreprise dans ce délai. Ce solde peut être réglé par tout moyen convenu au contrat, et conditionne le transfert complet de propriété des équipements installés, conformément aux dispositions de l'article 2367 du Code civil relatives à la réserve de propriété.

Clause de réserve de propriété

Conformément à l'article 2367 du Code civil, les équipements installés demeurent la propriété de l'entreprise Énergies Vitales des Alpes jusqu'au paiement intégral du prix convenu. À défaut de règlement dans les délais prévus, l'entreprise se réserve le droit de suspendre toute garantie ou de procéder à la récupération des matériels après mise en demeure restée infructueuse.

Conformément aux dispositions des articles L241-1 et suivants du Code des assurances, la société Énergies Vitales des Alpes (EVA) est couverte par une assurance de responsabilité civile professionnelle et de responsabilité décennale, garantissant pendant une durée de dix (10) ans les dommages compromettant la solidité de l'ouvrage ou le rendant impropre à sa destination.

Cette garantie couvre les travaux entrant dans le champ des missions assurées, notamment :

Information assurance décennale

l'installation de panneaux photovoltaïques (en surimposition ou intégration simplifiée), les systèmes de chauffage, climatisation et ventilation (PAC, VMC), les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), les travaux de couverture et zinguerie, à l'exclusion, sauf extension spécifique, des installations sur hangars agricoles, ombrières, carports ou structures non conventionnelles.

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de :

QBE Europe SA/NV – Contrat CUBE n° 037.0012525-S178950

Attestation d'assurance disponible sur simple demande du client.

La garantie décennale s'applique aux travaux réalisés en France métropolitaine et couverts par les normes techniques en vigueur (DTU, ATec, ETN).

Certification RGE & autre certification professionnelle

La société Énergies Vitales des Alpes est qualifiée RGE Quali'PV et QualiPac sous les numéros de certification QPV/78493 et QPAC/78493 délivrées par l'organisme Qualit'EnR et reconnue par l'État.

L'entreprise EVA-74 est certifiée par le bureau Veritas et s'est vu remettre une attestation de capacité référencée sous le n° 5075659.

Cette dernière est délivrée en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement et des Articles 6 et 7 du règlement d'exécution (UE) N°2015/2067 et conformément au programme de certification en vigueur.

Cette qualification atteste de la compétence technique de l'entreprise dans le domaine de l'installation de systèmes photovoltaïques et permet aux clients de bénéficier : des aides financières publiques en vigueur (prime à l'autoconsommation, TVA réduite, etc.), de la conformité avec les exigences de qualité requises pour l'éligibilité au dispositif MaPrimeRénov' et autres soutiens nationaux ou locaux pour les travaux suivants : contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des informations

Lieu, date, nom, signature

Conditions générales de vente

Article 1 – Devis et acceptation

Toute commande passée auprès de la société Énergies Vitales des Alpes (EVA) implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions de paiement. Un devis signé, accompagné de la mention « Bon pour accord », vaut engagement contractuel.

Article 2 – Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue selon l'échéancier suivant, sauf stipulation contraire précisée au devis :

Acompte de 30 % à la signature du devis, permettant la réservation du matériel, le lancement des démarches administratives et la planification du chantier.

Deuxième acompte de 40 % à la date de démarrage des travaux.

Solde de 30 % à la réception complète du chantier (signature du procès-verbal de réception ou mise en service effective).

Article 3 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 à L221-28 du Code de la consommation, le client particulier ayant conclu un contrat hors établissement (ex. : à domicile, par téléphone ou par signature électronique) bénéficie d'un délai légal de rétractation de quatorze (14) jours calendaires, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

Le délai court à compter du lendemain de la signature du devis ou du bon de commande. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Pour exercer ce droit, le client peut notifier sa décision de rétractation à l'adresse suivante :

Énergies Vitales des Alpes (EVA)

888 route de la Caille

74350 Allonzier-la-Caille

Email : contact@eva-74.fr

Le client peut utiliser le formulaire type de rétractation annexé aux présentes CGV, ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

☐ Renonciation expresse au délai de rétractation

En application de l'article L221-25 du Code de la consommation, si le client souhaite que les travaux commencent avant la fin du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse par écrit.

Dans ce cas, si les travaux sont intégralement réalisés avant l'expiration du délai de 14 jours, le client ne pourra plus exercer son droit de rétractation

Annexe

Fiches techniques

Vous trouverez ici les fiches techniques de tous les composants et services que nous vous proposons dans le cadre de votre devis.

NOM	FICHE TECHNIQUE
MaviWatt 500Wc Avec Peinture RenovCoat Panneau Lien vers la fiche technique : https://portal.reonic.de/public/21cb540c-2fd4-4072-85a2-668598fdd98c/datasheet/17aaa758-9f06-47fc-a4-55-16b5c1dbc8d6	
ATMOCE MI-500 Avec peinture blanche Micro-onduleurs Lien vers la fiche technique : https://portal.reonic.de/public/21cb540c-2fd4-4072-85a2-668598fdd98c/datasheet/57274878-71eb-4ce0-8-e9b-11d3aa3c0520	
Kit de Fixation (9kWc) Autres Lien vers la fiche technique : https://portal.reonic.de/public/21cb540c-2fd4-4072-85a2-668598fdd98c/datasheet/47c07187-d865-4f0a-b9-21-6b983360bc47	